



Numéro
6
Hiver
2016

VILLEQUIERS - INFOS



Les vœux du Conseil Municipal :

Vendredi 20 janvier 2017 à 19H00 au foyer socio-culturel.



- Page 1 : Inauguration du centre-bourg et de la mairie
Page 2 : Sommaire / Invitation Vœux du Maire
Page 3 : Mot du maire / agenda
Page 4 : Elections 2017 :

- plan accès au bureau de vote,
- parking pour personnes à mobilité réduite,

Recensement 2017- Qui? Quoi? Comment?

- Page 5 : VILLEQUIERS, ville saine :
- point sur le cimetière,
- réunions publiques.

- Page 6 : Etat civil.

La fête des écoles.

- Page 7 : Les dits de Cornélia.

- Page 8 : Conseil Municipal des enfants.

- Page 9 : La page de l'école.

- Page 10-11 : Méli-mélo de photos des manifestations 2016.

- Page 12 : Le doyen, M. Louis POISSON et ses brouettes.

- Page 13 : Fêtes des voisins.

Trophée d'or.

- Page 14 : Eau potable.

Séduit par la place de l'Eglise, un entrepreneur s'installe dans notre commune.

- Page 15 : Commémoration de la fin de la guerre 14/18.

NAP : dis, monsieur, c'est quoi « la Bataille de Verdun » ?

- Page 16 : Julian GARZON, l'artiste de l'année.

- Page 17 : Les aviez-vous reconnus ? (Photos de classe des VI N°4 et 5).

Page 18-19 : Les délibérations du second semestre 2016.

Déclaration préalable ou permis de construire ?

- Page 20 : Editorial / Commandes groupées (fioul et vidanges fosses septiques).

FUSION BAYER / MONSANTO

OUI, C'EST NOUVEAU :
C'EST DE L'ASPIRINE
QUI SERT AUSSI DE
DÉSHERBANT.



" Un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle."

Proverbe africain





Mesdames et Messieurs, chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ce bulletin, véritable trait d'union entre les habitants et les élus, permet à chacun d'avoir une vision panoramique de notre beau village.

L'édition de décembre amène traditionnellement à dresser un bilan de l'année écoulée.

2016 fut une année riche en événements pour Villequiers avec la fin des travaux et l'inauguration de la mairie et du centre bourg.

Même s'il reste encore beaucoup à faire, nous pouvons être collectivement fiers de ce qui a déjà été réalisé, malgré toutes les embûches qui ont parsemé notre route.

Les associations, Comité des fêtes en tête, ont animé le village. Spectacles, balades, concerts ont rassemblé bien au-delà des frontières communales.

Le printemps a été très animé, puisque nous avons pu participer à un après-midi théâtral, suivre les « chasseurs » d'Avord, tireurs à l'arc de grand talent, et en prendre plein les oreilles et la vue avec le rallye moto.

En été, et c'est déjà presque une tradition, c'est le jazz manouche qui était de retour. Le repas des voisins du Larré fait école, il s'est déroulé dans deux quartiers différents cette année.

Fin août, une nouvelle fois, les filles du Trophée d'or ont brillé entre Chassy et Villequiers pour notre plus grand plaisir.

Arrive l'automne, avec son lot de manifestations artistiques et culturelles :

La soirée Cabaret est un monument incontournable.

En deux saisons à peine, « automne X * public averti » est déjà devenu un phare de la culture en Berry !

Le concert de la Sainte-Cécile, qui nous a été offert par « La Musique Angillonnaise » est un bel exemple de ce qu'il est possible de faire en matière de culture. Le sémillant et talentueux chef d'orchestre, Guillaume, est bien connu de nos enfants puisqu'il est également le dévoué et dynamique directeur de l'école communale ; j'en profite pour remercier également toute l'équipe pédagogique, le corps enseignant bien sûr, mais aussi les membres de l'équipe d'animation qui se dévouent sans compter pour donner à nos chers élèves une vision, peut-être méconnue, de la vie.

L'an prochain nous marquerons une pause dans les investissements et nous mettrons à profit ce petit temps de répit pour peaufiner les projets futurs. Notamment celui porté par Mr et Mme Desnoues, pour la création d'une épicerie et des chambres d'hôtes sur la place de l'église que ce couple a trouvé assez séduisante pour vouloir s'y installer.

Un autre projet pointe le bout de son nez et pourrait permettre à la commune de valoriser l'ancien bureau de poste.

La Septaine devrait lancer les travaux de la cantine garderie en tout début d'année.

Nous travaillerons également avec nos deux jeunes collègues élus du Conseil municipal des enfants, Agathe et Killian, que je félicite pour leurs premiers pas et leur intérêt pour la chose publique. Leurs propositions témoignent de leur grande maturité, et de leur sens déjà très développé du civisme et de la citoyenneté.

Res publica, République un bien précieux que nous honorerons en 2017 puisque nous serons appelés à quatre reprises aux urnes.

En début d'année aura lieu le recensement de la population. Il sera effectué par Stéphanie Huet ; je vous demande, comme vous savez si bien le faire, de lui réserver votre meilleur accueil.

Avant de tourner la page, je tiens à remercier les enfants, les bénévoles et élus qui embellissent le village par leurs talents de jardiniers l'été et de décorateurs en cette période de fêtes. Chacun a pu apprécier leurs réalisations. Le village n'en est que plus accueillant.

Les fêtes de fin d'année, sont l'occasion de se retrouver, de renforcer, de resserrer les liens, avec la famille, les amis, toutes les personnes que nous aimons. C'est plus que jamais le moment d'élargir le cercle, le moment d'intégrer et non pas d'exclure. . . Le moment de s'ouvrir et non pas de se fermer.

C'est là l'essentiel de ce que je vous souhaite pour 2017, s'ouvrir aux autres !

Enfin, je vous donne rendez-vous le vendredi 20 janvier 2017, à 19h00 pour les vœux de la municipalité.

Bonne lecture et surtout bonnes fêtes !

Votre maire,



Elections 2017 : Où ? Comment ?



Le bureau de vote est situé dans la salle du conseil, à l'arrière de la mairie ; suivre la flèche. Quelques places de parking sont disponibles, à réserver en priorité aux personnes à mobilité réduite ; merci pour elles. Une rampe, en pente douce, permet l'accès au bureau de vote pour les piétons.

Recensement 2017 - Qui ? Quoi ? Comment ?



L'appel à candidature pour le poste, éphémère, d'agent recenseur était paru dans notre précédent numéro de Villequiers-Infos (numéro 5). Une seule personne s'est portée candidate pour ce poste, ce qui, bien sûr, nous a évité la dure corvée de la sélection...

Nous remercions Mme Stéphanie HUET pour s'être portée volontaire, et faire ainsi acte de citoyenneté ; sa candidature a été, bien sûr, acceptée à l'unanimité par l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Dès le 19 Janvier, Mme Stéphanie HUET, agent recenseur, se présentera chez vous munie de sa carte officielle.

Elle vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne :

www.le-recensement-et-moi.fr

(Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme déjà 4,1 millions de personnes)

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre dans les meilleurs délais.



VILLEQUIERS ...ville saine : dire que Villequiers est une ville est un peu présomptueux, disons plutôt que nous habitons dans un village rural où il fait bon vivre. Et pourquoi pas de façon plus saine ?

Depuis un an déjà, notre commune s'est engagée dans un plan de gestion différenciée des espaces verts. Pour cela elle se fait accompagner par Mme Pascale MARQ (atelier design paysage).



Pour l'instant pas de changements notoires : Mme Marq a rédigé trois documents :

- Un, sur des généralités concernant la nouvelle gestion de nos espaces verts.

- Un, plus axé sur l'état actuel, sur l'aménagement et sur la création de nouveaux espaces verts.

- Un, plus pratique destiné aux employés communaux qui leur spécifie les dates optimales d'interventions sur les massifs, des recettes pour limiter les maladies des plantes etc...

Suite à toutes ces recommandations, il n'y a plus de traitements chimiques (désherbants, pesticides) sur les espaces entretenus par les employés communaux. Traitements chimiques qui sont nuisibles à notre santé, polluent l'eau et les nappes phréatiques par infiltration et par conséquent les bassins versants de la Vauvise et de l'Yèvre, affaiblissent les insectes pollinisateurs et d'une façon générale amenuisent la biodiversité.



Et maintenant, qu'a-t-il été fait :

Avez-vous remarqué l'hôtel à insectes confectionné en cours d'année scolaire en face de l'atelier municipal par les enfants scolarisés à Villequiers afin de les sensibiliser à l'environnement ?

Des rosiers et diverses plantes grimpantes ont été plantés le long de la rue principale du bourg.

Les employés communaux ont réalisé un composteur où ils déposent les déchets verts afin de pouvoir bénéficier d'un compost gratuit.

L'achat d'un broyeur de végétaux permet de disposer de BRF (Bois Raméal Fragmenté). Technique qui consiste à broyer des branches afin de pailler les massifs pour éviter la pousse de plantes indésirables et de nourrir le sol par décomposition.



Une haie le long du terrain de boules et autour du point d'apport volontaire a été plantée.

Et demain :

Lors des vœux du maire (le 20 janvier) une exposition réalisée par Mme Marq vous démontrera l'intérêt de notre démarche.



Au printemps une réunion publique vous permettra de rencontrer Mme Marq afin quelle puisse répondre à vos interrogations concernant la façon d'entretenir de façon saine votre espace vert.

Au printemps toujours, une démonstration d'outillages spécialisés pour désherber vous sera proposée par Mme Marq avec la participation de l'entreprise STE CA-

THERINE MOTOCULTURE. (pour ne pas utiliser trop d'huile de coude...).

Poursuite de plantations de haie le long de la salle des fêtes. (route de Laverdines). Le cimetière se verra doté d'un composteur où il vous sera demandé de séparer les déchets verts des autres déchets.

Enfin la commune travaillera avec les deux syndicats de rivières afin d'aider à l'amélioration de l'état écologique de la Vauvise et des affluents de l'Yèvre.

Un grand merci au club jardinage et aux écoliers qui contribuent toute l'année à embellir notre village.



Etat civil

FOUCHARD	Salomé, Gabrielle, Ninon	Mars 2016
HANGARD	Enaël, Maurice, Joël	Juin 2016
BILBAUT	Lilou, Marianne	Juillet 2016
COMPAIN	Romain, Raphaël	Août 2016



Bienvenue aux nouveau-nés

JACQUET Anne-Laure, Yvette, Angèle, Renée
et BARDIOT Charles, Antoine, Sébastien Mars 2016

MALISZKIEWICZ Eric, Wladyslaw
et HERROU Laurent, Omarjée, Marie Septembre 2016

*Félicitations aux jeunes mariés
et tous nos vœux de bonheur !*



GANDON Sylvette Mireille	Février 2016
SIMONNEAU Louise	Février 2016
DEGUERET Marc	Avril 2016
PLASSON Jean-Claude, Georges	Septembre 2016
FONTAINE Raymond Bernard	Décembre 2016
HASSEN Andrée	Décembre 2016

*Tu n'es plus là où tu étais,
mais tu es partout
là où je suis.*
Victor Hugo

La fête de Noël des écoles

Bravo aux élèves pour leurs différentes prestations chantées et dansées ; bravo au corps enseignant pour sa mobilisation en faveur de la réussite de la fête, et enfin bravo aux parents qui sont venus soutenir leurs chères têtes blondes en nous régaland au passage avec de délicieuses pâtisseries.

Merci à tous de contribuer ainsi à la vie de notre commune.



En ces temps de froidure, je reprends mon récit sur une époque relativement calme pour la France et notre petit coin de Berry.

Clovis est le roi des Francs ; et le Berry est intégré au royaume Franc, dont ont été chassés les Wisigoths (en 506)

De cette époque date la division des contrées en centaines subdivisées en dizaines qui portent en germe toute la féodalité. En même temps que chefs de familles, les centeniers et les dizainiers sont chefs de territoires, les premiers prédécesseurs des seigneurs des fiefs.

La centaine de ce coin de Berry a vraisemblablement eu pour chef-lieu **Undrée, près d'Aléans (Baugy)**, auquel Montfaucon aurait succédé au VI^e ou au VII^e siècle.

Une autre division, celle-ci religieuse, intervient dès le VI^e siècle. A l'époque existait le titre d'**archevêque comme celui d'archidiacre. Celui d'archiprêtre apparaît au VII^e siècle. Montfaucon devient un archiprêtre, dont le territoire est composé d'une centaine environ de fiefs ayant justice entière, ce qui laisse supposer qu'une centaine y avait été établie.**

Les centres originaires des dizaines étaient aux lieux ou à proximité de ceux-ci, désignés ensuite par les noms de Baugy, Montfaucon, Brécy, Etrechy, La Guerche, Fontenay, Raymond, peut-être Chanteloup, et deux autres points dans le territoire situé entre Baugy et, Etrechy, Montfaucon.

L'époque carolingienne

Pépin le Bref, sous le couvert de la papauté, dépose le dernier roi mérovingien en 751 : il devient ainsi le premier roi de la dynastie des Carolingiens.

De cette époque daterait un château à Montfaucon, quand Pépin le Bref fait construire un palais à Bourges, en 767, et exécute de grands travaux de fortification dans la province.

Les Normands, après avoir remonté la Loire jusqu'à Nevers, ont traversé la région pour aller à plusieurs reprises, entre 850 et 920, piller et incendier Bourges. C'est alors que Montfaucon, point élevé dominant la Loire, fut choisi comme position défensive pour protéger les habitants de la région. La "motte" de Montfaucon où fut construit un donjon en bois, puis un château en pierre est d'origine normande. Le régime féodal s'organise à cette époque.

Quand les seigneurs ne guerroyaient pas, l'un de leurs plus grands passe-temps était la chasse dans laquelle le faucon jouait un grand rôle. A cette époque les noms de lieux, quels qu'ils soient, doivent leur origine ou à un nom d'homme ou d'animal ou à leur nature même.

Montfaucon a-t-il été possédé par un personnage du nom de Faucon ou a-t-il reçu directement son nom de ce volatile (comme un certain nombre de localités françaises), par exemple, parce que des oiseaux de cette espèce venaient nombreux des bois voisins s'abattre sur cette hauteur dotée d'un donjon primitif couvert de peaux de bêtes ?

Avant de continuer l'histoire de Montfaucon, permettez-moi de faire un aparté sur les enfants de l'époque, Noël étant encore présent dans notre mémoire. Les enfants d'aujourd'hui seraient sans doute marris de la pauvreté des jouets proposés. Point de tablettes et autres jouets électroniques, mais hochets, crécelles, toupies, poupées de chiffon, dinettes en terre. Pour s'amuser, les enfants pouvaient jouer à Collin-maillard, avec des bulles de savon, un bâton dont on fait un cheval, des jeux de balle, ou encore un ancêtre du jeu de quilles. Sept piquets étaient plantés dans le sable. Le joueur, placé assez loin, devait jeter un long bâton (environ 1m20) contre les piquets pour les faire tomber. Et on date du XII^e siècle l'origine de l'appellation « quilles », tirée du vieux mot celtique squil.

Pour accompagner certains jeux ou désigner l'exécutant d'un rôle particulier d'un jeu, les enfants utilisaient des comptines, petites chansons rimées ou assonancées.

Qui de nos jours n'a jamais chanté cette vieille comptine germanique

Am, stram, gram
Piké, Piké Kollégram
Bourré, bourré rattatam
Am, stram, gram

comme les enfants du VIII^e siècle ?

Une comptine populaire, mais dont d'autres semblables sembleraient avoir été utilisées par les Germains pour exécuter leurs prisonniers, épargnant les uns, disposant des autres, comme par hasard.

Dans le prochain numéro, j'égrainerai d'autres souvenirs de notre petit coin de Septaine.

Bonne année 2017.

Conseil Municipal des Enfants !

Nous l'avions rêvé, les enfants l'ont fait, et dans les règles du code électoral, qui plus est ! 22 électeurs ont choisi en leur âme et conscience, et dans le secret le plus absolu, leurs deux délégués au Conseil Municipal, parmi 6 candidats. Il y a même eu un bulletin nul au second tour ! Quand on vous dit qu'ils ont tout compris... !

Ont été élus Agathe et Killian !

Les élections, en photos, étape par étape !



Dis, monsieur, comment on fait pour voter ?



L'isoloir est occupé, les électeurs attendent leur tour !



A voté !



Et la petite signature !



C'est déjà l'heure du dépouillement, après avoir bien contrôlé que le nombre d'enveloppes dans l'urne correspond au nombre de signatures. Les six candidats ont participé au dépouillement.



« Lorsque l'enfant parait, le cercle de famille applaudit à grands cris... » !
- Victor HUGO -



A peine élus, ils ont commencé à étudier leurs premiers dossiers !
Le plan de la nouvelle école leur est présenté par M. le maire !

Le lundi 17 octobre 2016 fut un jour particulier pour les élèves du cours moyen de l'école de Villequiers. Ils ont élu leurs représentants au conseil municipal de la commune. Ces enfants ont pu faire leurs premiers pas dans la vie démocratique. Bien sûr ce n'était pas la première fois qu'ils votaient ; ils ont déjà exprimé leur choix sur un livre ou sur la suite à donner à une histoire. Mais là, il s'agissait d'une autre saveur, d'un autre goût : celui de la démocratie et de la République. Le pouvoir de choisir et le pouvoir de servir l'intérêt général.

Œuvrer pour que chacun ait sa place dans notre société.

Voilà une belle mission, une belle ambition.

L'école n'est pas un endroit où on remplit les têtes jusqu'à ce qu'elles soient bien pleines. L'école est un endroit qui permet de se développer, de s'épanouir, de s'élever, de se réaliser en tant que femme ou homme de demain. L'école est l'endroit qui doit nous permettre de comprendre, de penser et d'être libre grâce au savoir.

Victor Hugo l'a écrit : « La liberté commence où l'ignorance s'arrête ».

Souhaitons que les graines que nous semons aujourd'hui donneront des citoyens qui incarneront pleinement ces merveilleuses valeurs que sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité. Et qu'ils s'acharneront à construire ensemble un bonheur commun.

Guillaume Bidon, Directeur de l'école de Villequiers.



Mais comment les enfants ont-ils vécu cet apprentissage de la citoyenneté ?

Notre premier conseil municipal

Quand nous sommes arrivés nous avons vu un stylo et un cahier pour prendre des notes posés à notre place. Puis nous avons visité la mairie, c'est un vrai labyrinthe !

18H00 la réunion commence, le maire nous offre un livre qui s'appelle « Rêveries en Berry ». Puis nous parlons de la réparation des éclairages publics rue du 8 mai 1945 suite à une panne. Nous parlons de plein d'autres choses encore comme des syndicats des cours d'eau, d'achat de terrain ou de plantation de haies, du recensement et des futurs travaux de l'école.

Ensuite un pot de bienvenue a été offert. Après nos parents nous ont dit qu'il était l'heure de partir.

C'était trop bien !







VILLEQUIERS





Après vous avoir présenté au précédent numéro le doyen né à Villequiers, nous allons vous présenter le doyen en âge, Monsieur Louis Poisson, né en Juin 1925 à Néronde. Louis est arrivé à Crux à 3 ans. Il fréquenta l'école primaire de la commune où il se

rendait, à pied, avec quelques camarades du hameau, « avec ses sabots et sa gamelle ». Quelquefois, c'était à bicyclettes qu'ils faisaient le chemin et quand sur le trajet était déposé des tas de cailloux, ils prenaient un malin plaisir à passer dessus pour les écarter et « fâcher » le cantonnier !!! Rien de bien méchant. Dans cette même école il passa avec succès son certificat d'études, au début de la

guerre. Trop jeune pour partir au front, il fut néanmoins réquisitionné pour déblayer le camp d'Avord. Il aurait aimé travailler le fer, mais fils unique, il resta sur l'exploitation

parentale en qualité d'aide familial. Il fait la connaissance d' Anne-Marie, Rose Gadoin qu'on appelle Marie-Rose à la fin de la guerre et ils se marient en 1952.

De cette union naîtront deux enfants Marielle et Etienne. Au décès de ses parents, Louis continuera avec son épouse l'exploitation de polyculture, tout en diversifiant la partie élevage. Vaches charolaises et travaux avec des chevaux de trait, puis



élevage de vaches laitières avant de produire des porcs. 1964, voit aussi l'installation de poules pondeuses dans les dépendances de l'exploitation. On pourrait parler d'élevage BIO, les cultures servant à l'alimentation des animaux. Ils en viennent, après les vaches à

développer un élevage de chèvres, pour la fabrication de fromages et par la suite aussi, à prêter de jeunes chevrettes sélectionnées et entraînées pour participer à la course « des chieuves », manifestation organisée sur la commune voisine de Couy. Membres actifs du CDJA et de la fédération agricole, organismes gérant les jeunes étudiants, et ayant le statut de maître de stage, le couple accueille pas moins de 52 jeunes gens et jeunes filles, dont une américaine plus ou moins longtemps, pour découvrir les travaux et métiers de nos campagnes.



A signaler aussi que M. Poisson a, de nombreuses années durant, assuré tous les samedis matins, la collecte des déchets ménagers pour le compte de la commune. Voilà donc une vie bien remplie et la retraite méritée qui arrive ; mais Louis est toujours actif et bricoleur et a maintenant le temps de vivre ses passions. C'est au début des années 2000, qu'il construit sa première



brouette, pour sa petite fille Coraline. Sur une brocante, il découvre le livre « L'esprit de la brouette » de Michel Giard et illustré par Michel POISSON. C'est le déclic ! Il se lance dans la



quantaine de chefs d'œuvre qu'il a déjà eu l'occasion d'exposer, et dont voici quelques exemples, en photos.

fabrication de brouettes, toutes plus insolites les unes que les autres mais ayant toutes existé et ayant chacune leur usage ; brouette de fleuriste, de volailler, de rémoule... soient à ce jour une cin-



Fête des voisins 2016

Deux fêtes des voisins ont été organisées cette année à Villequiers. Le 28 Mai 2016, les habitants du Larré ont pour la 3^{ème} année consécutive réitéré la traditionnelle rencontre. D'autres quartiers l'avaient programmée mais, malheureusement, la météo perturbée du mois de Juin a stoppé tous les élans, ou presque : le quartier de l'église a lui aussi organisé ce moment de partage entre voisins, et a réuni une vingtaine de personnes le 8 juillet autour d'un barbecue et de petits plats tirés du sac. L'idée se développe année après année ! Prévoyez dès maintenant vos dates avec vos voi-

sins ou les habitants de votre quartier pour 2017 : le 19 Mai.

Evidemment vous pouvez choisir un autre jour.



Le trophée d'Or 2016

Villequiers capitale de la cosmopolitanie !

En ce 21 Aout 2016 Villequiers eut la chance de co-organiser avec Chassy la course inaugurale du 20^{ème} Trophée d'or. C'est à 09h30 que s'élancèrent de

plateau de qualité. Pour ne citer que les 5 premières de l'étape nous avons eu la chance de voir ce matin-là :



Chassy (plus précisément Dejointes) les 120 concurrentes du trophée d'or. Au menu du matin un contre la montre individuel de 12.3 km passant par Chassy, La Sucrierie, Laverdines et les Essarts avant de finir par une boucle dans le bourg de Villequiers.

Pour cette 20^{ème} édition les organisateurs nous ont réuni un plateau international, ce sont des coureuses d'une trentaine de nationalités différentes (dont les équipes nationales mexicaine et japonaise) venant des 6 continents (une coureuse kenyane représentant le berceau de l'humanité) qui prirent le départ de Chassy.

La petite histoire retiendra que c'est un trio français qui vint s'imposer à Villequiers :

- 1^{ère} Elise Delzenne (également vainqueur du trophée d'or 2016)
- 2^{ème} Coralie Demay
- 3^{ème} Edwige Pittel

Nous pouvons regretter la faible assistance, probablement par méconnaissance de ce sport, devant ce

La championne de France sur route Elite féminine 2016, 2^{ème} au contre la montre individuel (E. Pittel)

La troisième du contre la montre individuel 2016, 2 fois championne de France sur piste (E. Delzenne)

Multiple médaillées aux France sur piste et médaillée de bronze à la coupe du monde 2016 (C. Demay)

Médaillée depuis 2011 aux championnats

sur route et ou sur piste belge mais jamais sacrée (S. De Vuyst)

4^{ème} du Giro féminin 2016 (C.Lichtenberg)

Vous avez eu vent des difficultés rencontrées par les organisateurs du trophée d'or pour réunir les fonds nécessaires au déroulement de

cette vingtième édition. Sachez que pour l'année 2017, celui-ci devrait passer sous le giron de la région, ce qui permettra de pérenniser l'épreuve, mais l'éloignera des terres de Montfaucon en Berry.



Eau potable



En France, de sa source à l'ouverture du robinet, l'eau est l'un des aliments le plus contrôlé ; elle fait l'objet d'un suivi permanent destiné à en garantir la sécurité sanitaire. Et pourtant, les Français boivent l'eau du robinet ; ils sont plus de la moitié à acheter de l'eau en bouteilles. Savent-ils que l'eau du robinet coûte plus de 100 fois moins cher que l'eau en bouteille ? Entre 1,5 et 3 euros, les 1000 litres d'eau du robinet, pour 2 euros environ les 9 litres d'eau en bouteille ? Comment savoir si l'eau en bouteille est de bonne qualité ? Parce qu'elle a été contrôlée à la source ? Oui c'est la vérité, mais ensuite ? Une fois mise en bouteille, qui en contrôle la qualité, quand on sait où sont stockées des palettes entières de bouteilles, parfois en plein soleil, le long des quais de chargement ou dans des hangars soumis tant à la chaleur estivale qu'au gel hivernal ? Qui nous garantit que le plastique des contenants n'a pas commencé à larguer sa pollution dans le contenu, bisphénol, CVM ... Que dire de la pollution générée lors de la fabrication des bouteilles, qui est loin d'être neutre, hélas ? Toute cette production se fait avec du pétrole, une énergie non renouvelable. D'énormes quantités de pétrole servent à la fabrication des bouteilles plastiques, matière première qu'il faut emporter à l'usine d'embouteillage, qui va également consommer de l'énergie pour le remplissage. Et ensuite il faut encore transporter les bouteilles ! Selon l'étude Suisse « Ecobilan eau potable – eau minérale » réalisée par ESU-Services (bureau expert en analyse de cycle de vie), l'eau du robinet est 1000 fois plus écologique que l'eau minérale (en bouteille ou en bonbonne) ! 100 fois moins chère, 1000 fois plus écologique, la conclusion est sans appel : *Eau du robinet : 2 | Eau en bouteille : 0*

Séduit par la place de l'Eglise, un entrepreneur s'installe dans notre commune.



Philippe DESNOUES

Particulièrement séduit par la place de l'Eglise et ce qui a été réalisé dans le Centre-Bourg, M. Philippe DESNOUES a très vite envisagé de transférer son activité professionnelle dans notre commune. Ses liens proches avec la famille Gauville ont fait le reste!

Philippe, entrepreneur de spectacles, et depuis mars 2010 directeur du Parc d'attractions de Bagatelle et metteur en scène et directeur artistique de "10-43 prod" a élaboré un projet en trois parties qui promet un bel avenir à la maison double située 1 et 3



Christiane DESNOUES

place de l'Eglise ; il continuerait en plus de ses nouvelles fonctions de gérant de la future SCI, son activité professionnelle actuelle (production de spectacle) ; la SCI, créée pour l'occasion, se rendra acquéreuse de l'ensemble immobilier ; elle porte le nom plein d'avenir LPS (Location Province Synergie).

Propriétaire de tout les bâtiments, LPS louera les différents locaux aux trois entreprises hébergées : la société de production de spectacles 10-43 PROD, la future épicerie « La TIANE » (diminutif de Christiane), et l'activité chambres d'hôte.

Calendrier (rétro planning, comme disent les professionnels) :

Premiers contacts avec le notaire fin-août 2016 pour l'achat de la maison double, y compris les annexes angle rue Basse/Château (jardin et cabanons) ;

Au cours du 4ème trimestre, finalisation du dossier pour les partenaires financiers, recherche de subventions auprès du département (pour la création d'une activité liée au tourisme) et de la région pour la création d'une activité économique. Mi-novembre, rendez-vous avec les corps de métier du bâtiment pour l'estimation du coût du chantier de rénovation et mise aux normes actuelles ; réalisation des premiers travaux en hiver ; début d'activité avril 2017 pour l'épicerie, ouverte toute l'année, qui sera gérée par Christiane, avec un service de livraison à domicile et dépôt de pain de qualité ; l'activité, chambres d'hôtes (5) liée au tourisme à vélo, sera gérée par Philippe en plus de son activité professionnelle (une centaine de jours par an, avril à septembre-octobre) ; son épouse sera également l'assistante administrative sur l'ensemble des 3 activités ! Les cyclistes se faisant plus rares en hiver, les chambres d'hôte pourraient accueillir des artistes en résidence, ce qui promet l'organisation de spectacles dans notre salle des fêtes. Les propriétaires se réservent un petit appartement sur place !



Commémoration de la fin de la guerre 14/18



Toute la France commémore chaque année, le 11 novembre, la fin de la première guerre mondiale ; cela fait 98 ans que le clairon sonna la fin

des hostilités ; mais cette année 2016 a une résonnance toute particulière, puisque la France commémore également le centenaire de la bataille de Verdun et des combats de la Somme. « A Verdun, ce 21 février 1916, en neuf heures d'un pilonnage ininterrompu, 1.000.000 d'obus s'abattent sur les lignes françaises. Ainsi commence un combat pathétique, titanesque, d'une violence inouïe dont l'horreur restera dans toutes les mémoires comme une vision d'enfer. » (Message UFAC). « Le 11 novembre 1918 annonçait la fin des combats que personne n'osait plus espérer. Cette date mettait fin au long cortège de morts, de blessés, de mutilés, de traumatisés, de veuves et d'orphelins qui accompagnaient la Grande Guerre depuis plus de quatre ans. » (Message de Jean-

Marc TOUDESCHINI).

Il est nécessaire de ne pas oublier, et afin de lutter contre l'oubli, le devoir de mémoire est donc essentiel.

C'est l'objectif des nombreuses commémorations que d'aider à se souvenir, pour ne pas que ça recommence : Elles sont un outil important de transmission de la mémoire aux jeunes générations.



« *Ceux qui ne peuvent se rappeler le passé sont condamnés à le répéter* » - George Santayana -



NAP : dis, monsieur, c'est quoi « La bataille de Verdun » ?

La guerre s'éternise dans les tranchées, les généraux s'impatientent ; dans les deux camps ennemis, les Etats-Majors élaborent une stratégie qui doit en finir très rapidement avec la guerre ; pour les alliés (Anglais et Français notamment) c'est la bataille de la Somme qui est en préparation, pendant que les Allemands se concentrent à Verdun !

21 février 1916 : la bataille de Verdun débute. Elle durera 300 jours et 300 nuits et illustrera la nouvelle stratégie des Alliés : ne plus céder un pouce de terrain.

Il a été très difficile de proposer un tel sujet à des enfants d'une dizaine d'années ; il n'était pas question de faire défiler des photos d'horreur et de cadavres pendant près d'une heure... Heureusement, si on peut dire, quelques faits relevaient plus du courage et de la noblesse de

l'être humain que de son aspect le plus barbare, qu'on imagine en ces temps extrêmement troublés. La construction de la voie sacrée, 55 km environ, entre Bar-le-Duc et Verdun, et son maintien permanent en état de rouler, sous les bombardements ennemis, est l'un de ces faits admirables sur lesquels il est facile de s'étendre...

Mais c'était quoi la bataille de Verdun ? C'était pour l'armée ennemie la porte d'entrée idéale pour se rendre à Paris, et ainsi envahir la capitale ; aussi, dans le plus grand secret, les allemands ont entassé des millions de tonnes de matériels et d'obus et regroupé de nombreuses troupes, cachées dans les bois autour de Verdun, ville protégée par de nombreux forts.

Gagner Verdun, c'était gagner Paris ! Mais les Français ne l'entendaient de cette oreille et ont fermement résisté à toutes les tentatives allemandes de forcer le passage.

Verdun, c'était la guerre dans la guerre, c'était le pilonnage incessant des obus ennemis sur les tranchées françaises, c'étaient les rasades de vin servies à volonté avant l'assaut, c'étaient les assauts désespérés des uns contre les autres, sous les feux ennemis, c'était la folie des hommes, c'était l'horreur,

Verdun c'était le déni de toute forme de civilisation !



Julian GARZON, l'artiste de l'année



L'artiste, Julian GARZON, a décidé d'arrêter provisoirement de produire. Accompagné par son épouse Danièle, le retraité, Julian GARZON, part vivre à Saint-Raphaël, pour y poursuivre sa passion des voyages. Il a puisé son inspiration dans les nombreux voyages qu'il a faits dans le passé. Il a fait le tour de la terre plus d'une fois. Il semblerait que Julian, l'artiste, ait besoin de se ressourcer, de se retrouver aussi.

Cela fait treize ans, que Julian se consacre à son art.

Son inspiration a été enrichie par les échanges avec les différents peuples qu'il a côtoyés. Originaire de Salamanque (Espagne), Julian GARZON vit dans le Berry depuis 1950, à Bourgneuf (Saint-Éloy-de-Gy).

Un CAP de couvreur zingueur en poche, il part faire son service militaire à Orléans avant d'acquérir la nationalité française en 1967. D'abord salarié, pendant 20 ans, dans plusieurs entreprises, il finit par s'installer à son compte à Saint-Martin-d'Auxigny, où il prendra sa retraite 20 ans plus tard. Et cela fait maintenant treize ans, que Julian se consacre à sa passion, la peinture ; ses principales sources d'inspiration sont les levers et couchers de soleil vécus du haut des toitures, où il passait ses journées à travailler ! C'était sa manière de narrer toute son expérience. Il a tout appris de « son maître » Camille Midrouillet, ancien voisin. Mais très vite, la peinture ne suffit plus à combler ses attentes. Il découvre la sculpture sur fer, en autodidacte ; il travaille essentiellement les métaux de récupération (fers à béton, tôle...). Cette nouvelle passion l'amènera à créer des œuvres gigantesques, qu'il offre à sa commune d'adoption, Saint-Martin d'Auxigny, et qui finissent par essaimer sur toute la communauté de communes « en Terres Vives », et jusqu'à Villequiers. Au moins treize statues trônent dans sa ville, formant un « circuit découverte » ; on peut y voir, notamment, un chef indien(*), un duo, un clown, la statue de la Liberté(*), un randonneur, une pomme, Gepeto... Trois œuvres sont visibles dans les communes voisines : La Fontaine, la Sirène(*) et l'impressionnante chouette(*) dont les yeux phosphorescents interpellent plus d'un conducteur.



Julian, le cœur sur la main !

Depuis sa retraite, il a eu une vie très active dans sa commune et notamment avec les enfants des écoles qui venaient lui rendre visite à son atelier dans le cadre de projets pédagogiques ainsi qu'au sein du centre de loisirs où il expliquait, avec beaucoup de patience, son travail aux enfants. Il ne compte plus les tableaux, peintures à l'huile. Plus d'une centaine, probablement, qu'il a offerts pour la plupart. Rien qu'à Villequiers, il a fait cadeau d'une bonne vingtaine de tableaux dont deux pour la mairie ; il suffisait de lui rendre visite pour que s'ouvre son cœur généreux d'artiste. Julian va laisser un grand vide dans le Berry, mais il a promis d'y revenir, en touriste.

(*) : en photos ci-dessous



Lors de notre dernière visite, Julian nous a fait don de ce MICKEY pour les enfants de l'école !



Les aviez-vous vus comme ça ?

Photographies scolaires des années 1967/68 et 1994/95, parues dans le numéro 3 de gauche à droite, du haut vers le bas :

Photos de classe (années 1967/68 et 1994/95)



?, Bruno BEDIN, Sylvain DUBOIS.

Daniel SIMONNEAU, Josette GRILLET, Ghislaine PLASSON, ?, ?, Annick BOUDJEMAA, Martine GUILLAUME.

??, Christine DUBOIS, Marylène PLASSON, Christine GAUVILLE, Fabienne DUBOIS, ?, Bernadette TORT.



Vincent SCHAAL, Romy VOMIANDRY, Rudy RICHOUX, Adeline BILLON, Ariane RAY, Mme CARTIER.

Mme TROUWAERT, Adeline FOURNIER, Laura SIMONNEAU, Claire FOURNIER, Nicolas ROGER, Charlène SIMONNEAU, Alban VAGNAT.

?, Romain MARKIEWITCH, Marc TROUWAERT, Marie CARTIER, Katell DUPÉ, Gaël DUPÉ, Jonathan JOUANNO, Lydie GALLO, Guillaume CARTIER, Cindy ROGER.

Guy KERVAUT*LAINE, Mickaël WATIER, Anthony RAY, Billy FOURRÉ, Maxime CHARPY, Pierre SCHAAL, Alexandre THEMOT, Aurore BLANCHARD, Mélissa DUBOIS, Jérémy BILLON, Romain FOURNIER.

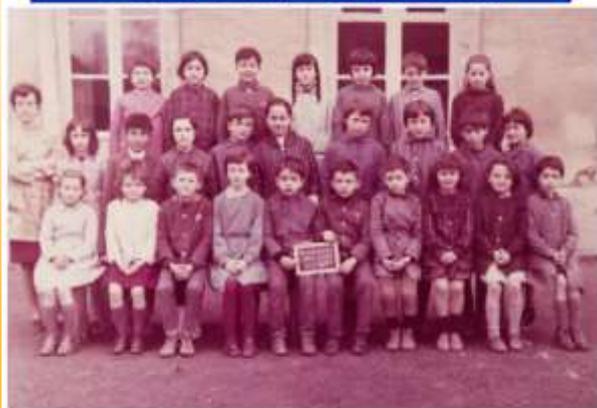
Photographies scolaires des années 1965/66 et 1985/86, parues dans le numéro 4 de gauche à droite, du haut vers le bas :

Photos de classe (années 1965 et 1985)

??, Eric CHAPELIER, Marie Carmen BURGOS, Sylviane FRANCOIS, ?, Catherine GAUVILLE.

Mme SPEYER, Ghislaine PLASSON, Serge PESSIOT, Jocelyne GUERITAT, Gaston JAMET, Martine TISSERAND, ?, Josette GRILLET, ... BAZOT, ?.

Martine BONTE, Patricia TANQUEREL, Daniel SIMONNEAU, Claudette CHEVALIER, Alain VOTAT, Serge LEMAIN, Jean-Claude PLASSON, ... MAURIS, Annie JAMET, Martine LEBRET.



Jimmy VOMIANDRY, Sylvie BONTEMPS, Isabelle BARBOT, Stéphanie HUET, Ludovic MALLET, Sylvain PICARD, Romuald HUET, Pamela MALLET, Cédric PLASSON.

Laurent PETIT, Karine DUVAL, Fabien VASSET, Stéphanie MAZUEL, Karine PLASSON, Karine BAZOT, Cédric PIAT, Sabine VAGNAT, Nathalie GUILLOT.

Stéphanie LAVRAT, Malorie GONI, Maryline DRIVIERE, Cédric ADAM, Emilie FAUCHEUX, Delphine GENEST, Sophie ..., Anne-Gaëlle LAVRAT, Annabelle JOUANNO.

Christophe ADAM, Alexandra MUSARD.

Instituteurs : Danièle CARTIER, Claude SEGALARD.



Nos fin limiers ont fait au mieux pour retrouver tous les patronymes des enfants, mais à l'impossible, nul n'est tenu. Veuillez nous excuser pour les noms ou prénoms manquants. Bien sûr, si vous vous reconnaissez sur l'une ou l'autre des photos, n'hésitez à nous en faire part, nous ferons paraître un additif dans un prochain numéro !

Les délibérations du second semestre

date réunion	références	libellé
01/07/2016	2016_07_01	Convention ligne de trésorerie avec Caisse d' Epargne
	2016_07_02	extension périmètre SIETAH et élection délégués.
	2016_07_03	Fusion du SIVY et du SIAVB (vallée de l' Yèvre et vallée du Barangeon)
	2016_07_04	Renouvellement contrat Informarique avec SEGILOG
	2016_07_05	Participation Trophée d' Or féminin + signaleurs
	2016_07_06	Location de parcelles de prés
23/09/2016	2016_09_01	décision modificative budgétaire
	2016_09_02	Opération "Plantons le Décor" animé par le Pays de Bourges
	2016_09_03	Modification des statuts du SDE 18 - 2016_09_03
	2016_09_04	Fonds de soutien au développement des activités périscolaires 2016/2017 : transfert de compétences -
	2016_09_05	Réalisation Contrat de Prêt Secteur Public Local d'un montant total de 50 000 € auprès de la CDC pour financement trav annexes restructuration mairie
	2016_09_06	Adhésion au Syndicat Mixte Touraine Cher Numérique -
	2016_09_07	Approbation de la mise en conformité des statuts de la CDC la Septaine avec la loi NOTRe -
	2016_09_08	Assurances SMACL : réévaluation des contrats actuels et nouvelle souscription.
	2016_09_09	Participation à l'achat d'un drapeau pour section ACPG/CATM canton BAUGY-AVORD -
	2016_09_10	Proposition tarifaire pour travaux broyage de haie.
	2016_09_11	Vente des terrains "Les Hauts de Sainte-Catherine" -
	2016_09_12	Exploitation coupe de bois exercice 2017 -
30/09/2016	<u>Complément de compte-rendu:</u>	
	Chemin du Gué : le conseil municipal propose, une prise en charge de l'entretien du chemin, à répartir entre le propriétaire et les trois communes concernées Villequiers, Laverdines et Saligny-le-Vif	
	Opération " Plantons le décor " : les plantations seront faites début décembre autour du point d'apport volontaire et vers le terrain de	
	bilan 2015 de la CDC de La Septaine validé	
	Taxe d'Aménagement : reconduction	
	Contrat Accompagnement Emploi (CAE) : prendre information	
	Broyage de haies : confier à entreprise après tournée d'inspection des chemins communaux pour définir priorité	
	Bâtiments et terrains communaux : estimation de l'ancienne Poste	
	réfléchir sur l'éventualité de contacter la SAFER pour vente de terrains.	
	Zéro Pesticide : formation des employés communaux en novembre et exposition en Janvier	
	<u>Questions diverses :</u>	
	- rampe accessibilité église : à réaliser par les employés communaux avant fin 2016.	
- recensement de la population : à ce jour aucune candidature déposée pour le poste d'agent recenseur.		
- curage de fossés : seront réalisés en priorité avant la fin de l'année le busage de CRUX et BERRY, le reste des travaux reporté au printemps 2017		
- livres pour Noël des écoles : demander une proposition auprès d'un autre fournisseur.		
- autorisation d'installation d' un miroir à la sortie de l'impasse de la rue Basse : demander en 1er un accord écrit au propriétaire de l'im-		



2016_11_01	Décision modificative budgétaire n°2
2016_11_05	ANNULE ET REMPLACE délibération 2016_11_01 suite erreur imputation budgétaire -
2016_11_02	SDE 18 plan financement rénov EP suite panne rue Basse
2016_11_03	SIAEP nérondes, rapport sur prix et qualité eau
2016_11_04	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) - 2016_11_04



Complément de compte-rendu:

Repas Noël des Aînés

Il aura lieu le samedi 17 décembre à 12h30 au restaurant "Le Soleil d'Or" à Villequiers. Pour les personnes ne pouvant participer à cette manifestation, un petit colis leur sera offert à leur demande.

Recensement de la population 2017

A ce jour, une seule personne a fait acte de candidature pour la fonction d'agent recenseur.

Livres pour Noël des écoles

Sabine VAGNAT doit prendre contact avec l'Association La Grande Tribu, afin de connaître la possibilité de continuité de cette association et peut être la prise en charges des frais

SIETAH

Les statuts ont été approuvés. Signature en 2017, en partenariat avec l'Etat - l'Agence de l'Eau Loire Bretagne - le SIETAH, d'un contrat territorial avec embauche d'un technicien de rivière.

SIVY

Pour 2017, signature d'un contrat territorial pour 4 millions d'euros.

Conseil Municipal des Enfants

Agathe PETIT et Kyllian LE HOUEZEC ont été élus pour être les dignes représentants du Conseil des enfants.

Voeux du maire et de son conseil : La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 20/01/2017 à 19h00 au foyer socio-culturel

02/11/2016

Déclaration préalable ou permis de construire ?

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet de vérifier la conformité du projet de travaux par rapport aux règles d'urbanisme générales et/ou particulières dans les secteurs de bâtiments classés « monuments historiques ».

L'autorisation d'urbanisme nécessaire dépend de la nature des travaux :

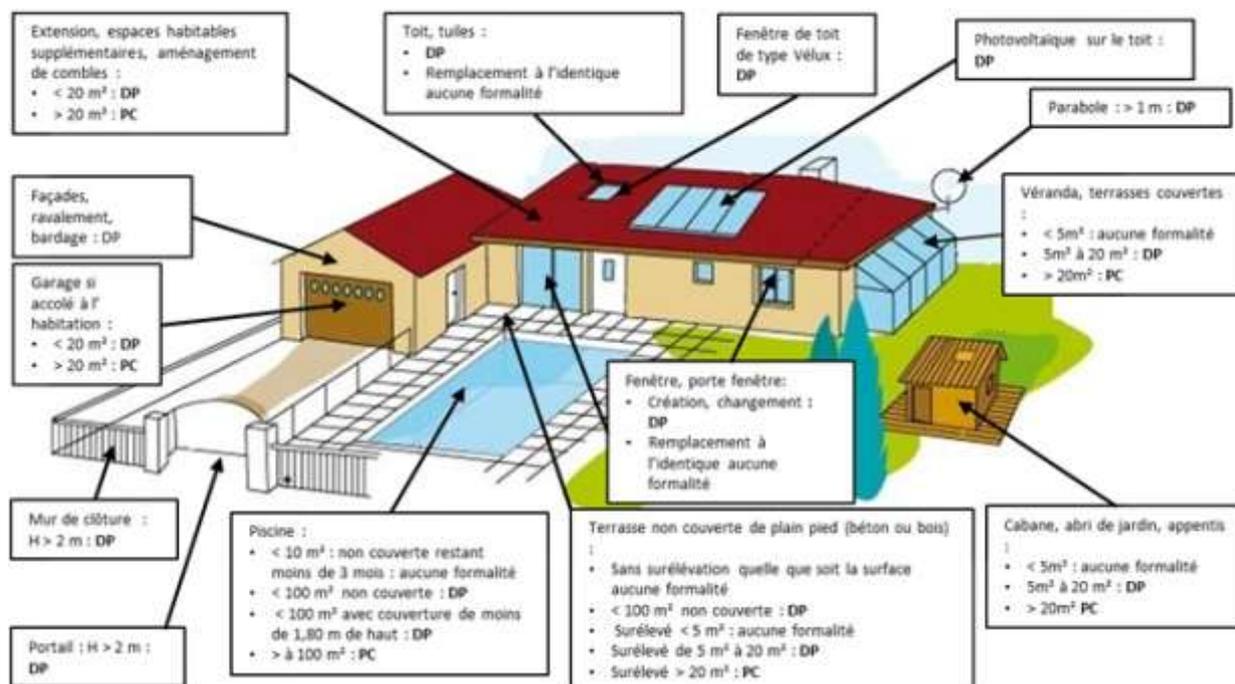
permis de construire en cas de changement de destination du local ou d'ajout de surface de plus de 20 m²,

permis de démolir en cas de démolition,

permis d'aménager si les travaux nécessitent une opération d'affouillement (creusement) et/ou de surélévation du sol de plus de 2 mètres et qui portent sur une superficie supérieure ou égale à 2 hectares (soit 20 000 m²),

déclaration préalable, au titre du code de l'urbanisme, si les travaux créent entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, ou concerne des modifications de façades, ou rénovation de toitures... Cependant, dans un périmètre classé, la décision accordant le permis ou la décision de non-opposition à la déclaration préalable intervient après l'accord de l'ABF.

Pour toutes infos, vous pouvez contacter votre mairie.





Commandes groupées.

Regroupons-nous !

Suite au succès de la première commande groupée de fioul domestique, nous avons décidé de renouveler l'opération. Vous pouvez vous inscrire au secrétariat de mairie avant le 31 Janvier, en renseignant vos nom, prénom, adresse et téléphone, ainsi que le type de combustible et le volume désirés. Passée cette date, un appel d'offre sera effectué auprès des fournisseurs de produits pétroliers locaux pour une livraison première quinzaine de février.

Nous allons également étendre l'offre aux vidanges de fosses septiques : vous pouvez vous inscrire au secrétariat de la mairie avant le 31 mars en renseignant vos nom, prénom, adresse et téléphone, volume de la fosse. Un appel d'offre sera réalisé auprès des sociétés spécialisées pour une intervention aux alentours de la mi-avril.

Si vous souhaitez plus de renseignements sur ces offres, vous pouvez contacter Hervé Petit au 06 45 86 22 84 ou à l'adresse suivante herve.petit2@aliceadsl.fr.

Editorial

Voici déjà le numéro 6... Qui l'eut cru, il y a trois ans, quand tout jeunes élus, nous décidions de mettre en place un magazine semestriel ? Nous tenons la cadence, de plus en plus difficilement, mais nous la tenons. Le temps passant, l'équipe de rédaction s'est essoufflée parfois, s'est renforcée souvent, s'est diversifiée par l'apport d'aide extérieure au conseil.

C'est ça aussi la démocratie participative : permettre à chacun, élu ou pas, de s'exprimer dans ces colonnes.

Nous l'espérions depuis longtemps ; les temps sont enfin venus où les enfants de l'école ont inauguré leurs premières pages dans ce numéro, et de la plus belle manière qui soit.

L'équipe s'est diversifiée, mais les sujets des articles ont beaucoup évolué également ; nous nous intéressons, et espérons vous intéresser, à des sujets aussi divers que variés, tels l'école, les pesticides, la culture, l'histoire petite et grande ... même si les grands thèmes récurrents sont toujours inévitablement présents.

Un nouveau projet, l'appel à la mémoire de nos anciens, est en cours d'étude par notre équipe ; vous en saurez plus dans le prochain numéro.

Comme à chacun des précédents numéros, nous nous attendons aux critiques acerbes de la part de certains lecteurs mais peu importe, comme le dit si bien Jean de la Fontaine :

« Pardieu, dit le Meunier, est bien fou du cerveau
Qui prétend contenter tout le monde et son père. »

Et il rajoute plus loin, dans la même fable qui, aujourd'hui, nous sert d'exutoire :

« Je suis Âne, il est vrai, j'en conviens, je l'avoue ;
Mais que dorénavant on me blâme, on me loue ;
Qu'on dise quelque chose ou qu'on ne dise rien,
J'en veux faire à ma tête. Il le fit, et fit bien. »

*Et, pour faire bonne mesure, la rédaction rajoute :
prenez vos plumes et écrivez-nous en mairie, nous nous ferons un grand plaisir de publier vos propres articles.
Nous restons réceptifs à toute critique constructive.*

*Pour détendre l'atmosphère, voici une petite devinette :
Quel est le seul produit au monde qui est livré directement à votre domicile, qui est disponible en permanence ou presque, et qui coûte moins de 3 euros la tonne, TTC et frais de livraison compris ?* Réponse page 14



Un meunier et son fils
Allaient vendre leur âne un certain jour de foire.
On lui fit les pieds

Le premier qui les vit de rire s'éclata

Il fit monter son fils
C'était à vous de suivre, au vieillard de monter.

Meilleurs vœux pour une excellente année 2017 !!



Ce nigaud, comme un évêque assis
Fait le veau sur son âne et pense être bien sage...

Et quoi ? charger ainsi cette pauvre bourrique
N'ont-ils point de pitié de leur vieux domestique ?

Que dorénavant en me blâme, on me loue
J'en veux faire à ma tête... Il le fit, et fit bien.